



MARATHON , LE RETOUR !



Samedi 26 mars, après 3 années d'interruption à cause de la crise sanitaire, nous avons eu le plaisir de voir Marathonien puis semi-Marathonien traverser notre village lors de la 4^{ème} édition du Marathon de la Côte Chalonnaise.

Sous un soleil éclatant, ils ont suivi un trajet quelque peu modifié : leurs foulées les ont menés Rue des Hauts de Dracy, Rue des Crays, Chemin du Moulin des Buissons avant de rejoindre le Château de Germolles, siège du 1^{er} ravitaillement, puis Mercurey.



Le passage de ce 1^{er} parcours Dracy-le-Fort/Germolles a pu se dérouler en toute sécurité grâce au travail de M. CARRE Michel et de M. GODEY Pierre en charge de l'organisation sur la commune, à la présence de nombreux bénévoles sympathiques et à l'implication des services techniques de la mairie sans lesquels rien n'aurait été possible.

Rendez-vous le samedi 25 mars 2023 pour la 5^{ème} édition.

À LA COURSE AUX PRÉSIDENTIELLES...

LES RÉSULTATS DANS LA COMMUNE

1^{er} TOUR

Inscrits 1 114 - Votants : 926 - Exprimés : 898

Mme ARTHAUD Nathalie	:	2
M. ROUSSEL Fabien	:	17
M. MACRON Emmanuel	:	331
M. LASSALLE Jean	:	19
Mme LE PEN Marine	:	171
M. ZEMMOUR Éric	:	111
M. MÉLENCHON Jean-Luc	:	80
Mme HIDALGO Anne	:	11
M. JADOT Yannick	:	49
Mme PÉCRESSÉ Valérie	:	91
M. POUTOU Philippe	:	3
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	:	13

2^{ème} TOUR

Inscrits 1 114 - Votants : 931 - Exprimés : 843

M. MACRON Emmanuel	:	542
Mme LE PEN Marine	:	301

Pour mémoire

en 2012 :
1^{er} tour : 960 votants et 2^{ème} tour : 715 votants

en 2017 :
1^{er} tour 921 votants et 2^{ème} tour : 907 votants

RESTRUCTURATION COMPLÈTE DES VESTIAIRES

Créé en 2007, le club de tennis accueille bon nombre d'amateurs comme de jeunes désireux de pratiquer ce sport et, voire même pour certains, de poursuivre dans les classements nationaux. Avec le temps et les conditions climatiques, les vestiaires attenants au bâtiment sont devenus obsolètes et le club house devenu trop exigü ne permet plus de remplir son office.

En collaboration avec le Club de Tennis, le projet s'est progressivement dessiné en faisant appel au Service d'Appui Technique aux Communes (SATeC) du Grand Chalon, dès 2020, pour définir avec précision les besoins, puis avec un cabinet d'architecte qui assistera la Commune à chaque étape. cet investissement d'un montant prévisionnel de 250 000 € H.T. aura pour finalité de recréer de nouveaux espaces accessibles à tous.

Côté financement, 135 000 € de subvention ont d'ores et déjà été accordés à Dracy-le-Fort (Département et Grand Chalon). Deux autres financeurs ont également été sollicités, ce qui porterait le taux de subventionnement public pour cet équipement à vocation sportive à 80 %.



L'ARROSAGE AU GOUTTE À GOUTTE...



L'environnement et le cadre de vie sont des sujets à part entière dans le budget d'investissements de la commune.

L'arrosage des jardinières et des massifs est, non seulement, consommateur de temps pour les agents techniques communaux mais surtout consommateur de l'eau potable du réseau public.

La commune étant toujours soucieuse de réaliser des économies budgétaires, un système a été installé pour assurer l'arrosage automatique des massifs à l'entrée du village, rue du Pressoir.

L'alimentation en eau se fait dorénavant à partir du puits qui se trouve sur la parcelle et l'arrosage ne requiert plus aucune heure de main d'œuvre.

L'investissement serait donc rentabilisé entre un et deux ans en fonction des conditions climatiques.

LE PALMARÈS « VILLES ET VILLAGE » 2022



Le palmarès Villes et villages où il fait bon vivre est le plus grand palmarès des communes en France. Pour l'édition 2022, le palmarès couvre 34 827 communes de France métropolitaine.

Chaque commune est analysée sur 187 critères (qualité de vie, sécurité, santé, commerces/services, transports, éducation, sports/loisirs, solidarité et attractivité immobilière). Ils proviennent tous de sources officielles, actualisées avec les dernières données disponibles. Chaque critère permet à une commune d'obtenir 0, 25, 50, 75 ou 100 points.

Après attribution des points, il s'avère que, dans la catégorie des communes de 500 à 2 000 habitants (196 communes recensées) dans le département de Saône-et-Loire, le palmarès est le suivant :

- 1^{er} Châtenoy-en-Bresse (identique à 2021)
- 2^{ème} Hurigny (identique à 2021)
- 3^{ème} Mellecey (identique à 2021)
- 4^{ème} Dracy-le-Fort (+ 1 place qu'en 2021)



SUIVI DES RECHARGES DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUR L'ANNÉE 2021

	Janv	Fév	Mars	Av	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Kwh consommé	834	893	872	496	793	796	1 194	1 270	1 082	1 558	2 105	1 674
Nbre de charges mensuel	39	45	32	22	34	34	41	47	37	61	98	81
Temps de charge (minutes)	12 995	14 060	12 255	7 019	13 435	8 160	9 840	11 280	8 880	14 640	23 520	19 440



Une opération de maintenance a été réalisée sur les cinq radars pédagogiques installés sur la commune.

Bilan : Deux équipements ne fonctionnaient plus et toutes les batteries étaient pratiquement hors d'usage.

La raison vient du fait que ces dernières, qui nécessitent 6 h pour être complètement rechargées, étaient branchées sur l'éclairage public qui ne fonctionne pas quotidiennement autant d'heures, surtout l'été.

Pour pallier ce problème, un petit panneau photovoltaïque a été installé sur chaque radar. Le parc est maintenant pleinement opérationnel.



Dracy-le-Fort renouvelle, chaque année, sa convention de fourrière sans capture avec la **Société Protectrice des Animaux (SPA) de Chagny**.

Pour tous renseignements ou urgence, n'hésitez pas à la contacter au :

03.85.87.20.55

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ S'EST IMPLANTÉE À DRACY-LE-FORT...



Depuis le 15 février 2022, une chambre funéraire a ouvert ses portes sur le territoire communal.

Dans le cas d'une crémation, la présence d'un officier d'état civil est requise pour assister à la fermeture du cercueil et pratiquer à la pose de scellés sur ce dernier.

En l'absence de policier municipal ou de garde champêtre, c'est au Maire ou bien à un de ses adjoints de se rendre à l'heure fixée pour mener à bien cette mission.

LA ZONE DE LOISIRS SE PARE D'UN NOUVEAU PARTERRE

L'amélioration du cadre de vie et la mise en valeur de l'environnement sont des sujets importants pour l'équipe municipale. La Zone de Loisirs est un coin privilégié pour se détendre et profiter de la verdure. Parents, enfants, ados et sportifs aiment cet espace arboré et ils sont nombreux à le fréquenter dès le printemps arrivé.

Un joli parterre de fleurs et de plantes variées vient d'y être créé par les employés des services techniques communaux. En forme de rivière sinueuse, d'une centaine de mètres de longueur, avec sa barrière en bois et ses galets, cette belle réalisation prendra tout son charme après deux ou trois ans d'existence.



UN NOUVEL AFFICHAGE À DRACY-LE-FORT



À l'intérieur des agglomérations, l'affichage libre est encadré par les dispositions du Code de l'Environnement. Il regroupe l'affichage d'opinion ainsi que la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

Pour les communes inférieures à 2 000 habitants, l'affichage libre doit représenter au minimum 4m².

Cet équipement, qui manquait dans le village, vient d'être installé sur le parking de la Salle Polyvalente près des conteneurs à verre et à papiers. Situé également près de l'entrée de la Zone de Loisirs, ce panneau bénéficie d'une bonne visibilité au vu de la fréquentation quotidienne de ce secteur.



ROUTE DE SAONE ET LOIRE

organisée par l'ASPTT CHALON-SUR-SAONE - section CYCLISME

www.route desaoneetloire.fr

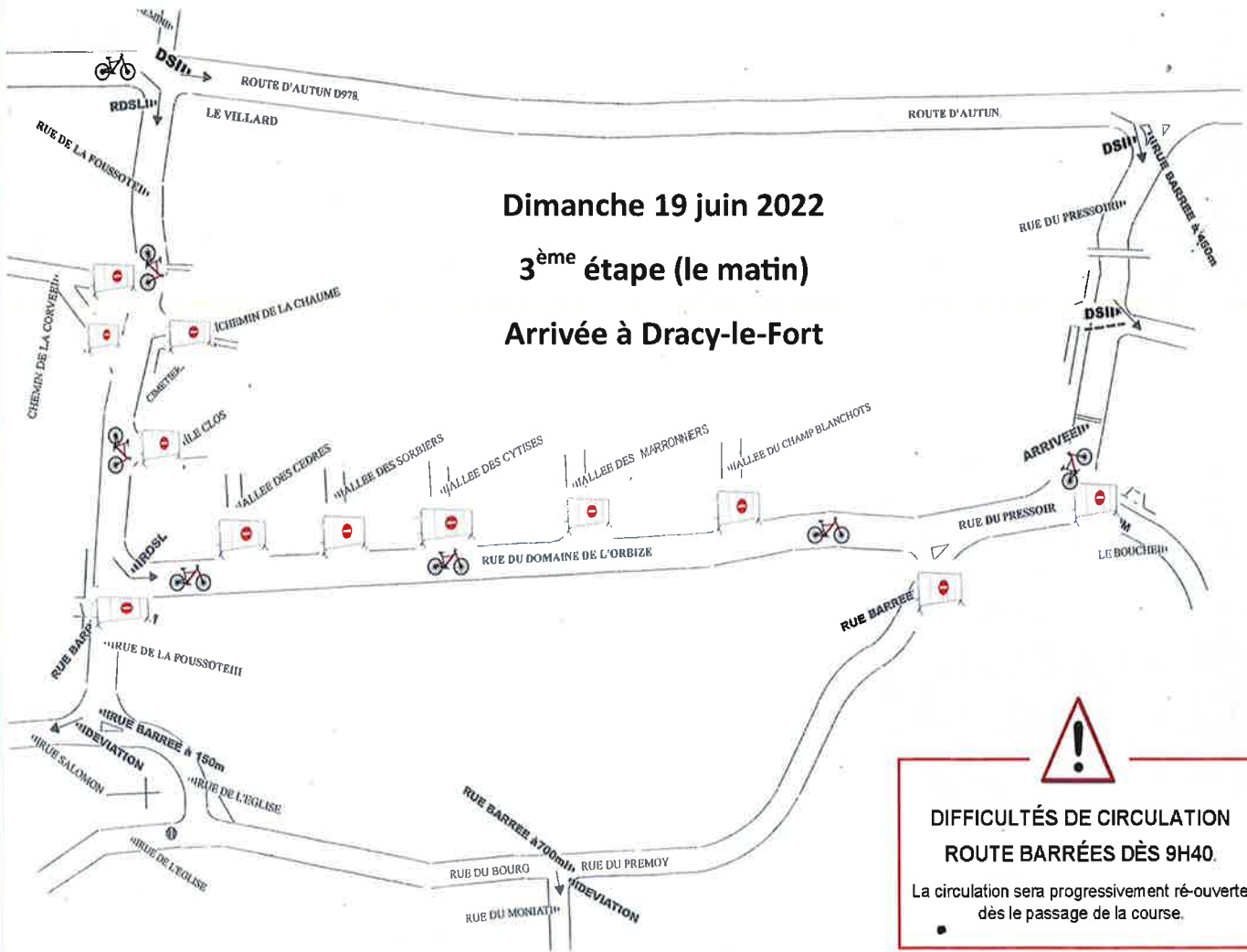


passé par Dracy-le-Fort

Dimanche 19 juin 2022

3^{ème} étape (le matin)

Arrivée à Dracy-le-Fort



DIFFICULTÉS DE CIRCULATION
ROUTE BARRÉES DÈS 9H40.
 La circulation sera progressivement ré-ouverte
 dès le passage de la course.

Le C.C.A.S. vous propose pour vos réceptions :

1 Table avec 2 bancs

ou

1 Table avec 8 chaises

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de Mairie.

Forfait : 5 € par ensemble



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Ouverture du bureau de vote
de 8 h à 19 h
Groupe Scolaire

1^{er} Tour :
Dimanche 12 juin
2^{ème} Tour :
Dimanche 19 juin

RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT AUX ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE

Merci de :

- stationner les véhicules aux emplacements prévus à cet effet ;
- ne pas faire d'« arrêt minute » au milieu de la chaussée ;
- respecter les accès (portails, portillons, entrées...) des riverains résidant à proximité de l'école ;
- d'adapter sa vitesse dans ce secteur.

Pour la sécurité de tous, soyons vigilants !



PETIT MEGOT = GRANDE POLLUTION

Les mégots jetés au sol quel que soit l'endroit (pleine nature, plage, ville, eau) sont très dangereux pour l'environnement.

L'impact des mégots sur l'environnement

source Novetich



5 minutes à fumer

1 seconde à jeter

12 ans à se décomposer dans les sols



15 milliards de mégots jetés dans la nature / an



4 300 milliards de mégots jetés / an

DURÉE DE VIE DES DÉCHETS DANS L'EAU



MEGOT
3 ANS



PILE
200 ANS



BOUTEILLE
450 ANS

4000 substances

polluantes libérées en une heure dans l'eau



3^{ème} déchet le plus mortel pour les animaux marins



Un mégot pollue jusqu'à

500L d'eau



écoMÉGOT®

Où jeter ces petits fléaux ?



Demandez votre CARTE D'ACCÈS aux déchetteries

Depuis le 3 avril 2016, les déchetteries du Grand Chalonnais sont équipées d'un système d'accès par carte magnétique.

Pourquoi contrôler l'accès aux déchetteries ?

Le Grand Chalonnais consacre chaque année 2,7 millions d'euros au fonctionnement de ses déchetteries. Contrôler l'accès permet de réserver leur usage aux grands-chalonnais, et donc d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

Demandez votre carte

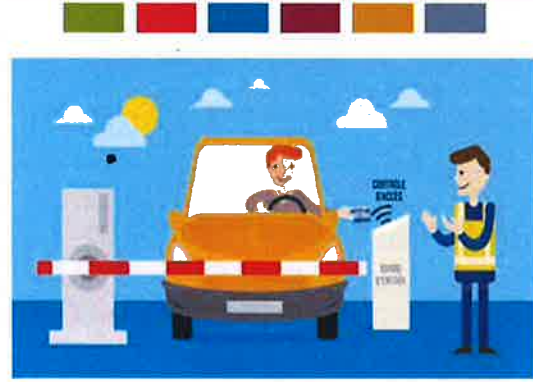
ELLE EST GRATUITE !

AUCUN ACCÈS POSSIBLE SANS CARTE
→ UNE CARTE UNIQUE PAR FOYER →

Sur www.legrandchalonnais.fr
Remplissez le formulaire en ligne. Votre carte vous sera expédiée.
Rubrique "Déchets"

Par courrier
Remplissez et renvoyez le formulaire ci-joint et un justificatif de domicile. Votre carte vous sera expédiée.
Le Grand Chalonnais
Service Gestion des déchets
14, rue Louis-Jacques Thénard
71100 Chalonnais-sur-Saône

Au service Gestion des déchets
Déposez le formulaire rempli et les justificatifs. Votre carte vous sera expédiée.
14, rue Louis-Jacques Thénard à Chalonnais-sur-Saône
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

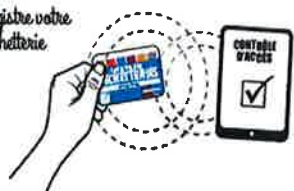


COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Présentez votre carte à la borne d'entrée de la déchetterie



2 Un logiciel enregistre votre passage à la déchetterie



3 Déposez gratuitement vos déchets et bénéficiez des conseils du gardien



Propriété et droits de validité : La carte reste la propriété du Grand Chalonnais, elle est délivrée pour son durée limitée. Toutefois, la carte peut être révisée en cas de non-respect du règlement, de dépôt abusifs ou d'insécurité sur le site. Défaillance, détournement, perte ou vol ? Tout changement doit être signalé dans les meilleurs délais. Le récépissé d'une nouvelle carte d'accès sera facturée 6 euros.



PLACE DE LA MAIRIE
DE 19H00 À MINUIT



LES TERRASSES DE DRACY

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

ANIMATION GRATUITE

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE
CHEZ « LES MAMOURS »



VENDREDI
10 JUIN
NAT ET TOF
THE NEW CATS



VENDREDI
17 JUIN
JOELLE ET
SON ORCHESTRE
ROUTE 66



VENDREDI
24 JUIN
BLUESTORM TRIO

